



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Secteur médico-social - Ségur de la santé

Question écrite n° 42471

Texte de la question

Mme Annie Genevard attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé quant à la situation du secteur médico-social et de l'accompagnement des personnes en situation de handicap. À l'issue du Ségur de la santé, une revalorisation salariale a été actée pour de nombreux professionnels de la santé. Or les personnels travaillant dans le secteur privé non lucratif ont été exclus de cette mesure malgré leur engagement quotidien envers les plus vulnérables. Cette situation a créé une nouvelle fois une iniquité entre des professionnels qui exercent le même métier. Mais, plus préoccupant encore, cette situation a des conséquences directes sur les personnes en situation de handicap et leurs familles. En effet, les associations peinent à recruter et par conséquent ne peuvent plus assurer les actes essentiels du quotidien. L'engagement de ces professionnels doit être reconnu au même titre que les acteurs du soin. Ainsi, elle l'interroge sur les mesures qu'il entend prendre pour mettre fin à cette inégalité de traitement, préjudiciable pour les professionnels et, de fait, pour les personnes en situation de handicap.

Données clés

Auteur : [Mme Annie Genevard](#)

Circonscription : Doubs (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42471

Rubrique : Professions et activités sociales

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 novembre 2021](#), page 8075

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)